



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question au Gouvernement n° 3736

Texte de la question

## RÉFORME DU COLLÈGE

**M. le président.** La parole est à M. Francis Hillmeyer, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

**M. Francis Hillmeyer.** Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Madame la ministre, l'école, la base de la nation de demain, est en péril. Une fois de plus, vous voulez appliquer à la hussarde, dès la rentrée prochaine, une réforme pour tous les niveaux. Jamais cela ne s'était produit : de la sixième à la troisième, sans concertation, sans préparation, avec des journées de formation pour les enseignants qui n'ont pas eu lieu, ou si peu, dans une ambiance catastrophique, tant le rejet est grand !

Démotivation et colère devant tant d'indifférence à un terrible sentiment d'abandon, voilà le ressenti de celles et ceux qui sont chargés de former la jeunesse française. J'ai entendu employer le terme de « mépris » à propos de la hiérarchie et, plus particulièrement, des services du ministère.

Mal pensée, mal conçue, mal préparée, mal expliquée, cette réforme paraît impossible à mettre en œuvre au plan pratique comme pédagogique.

Avec la compression des moyens horaires, on va vers la suppression de la plupart des options pédagogiques, tels les dispositifs bilangues.

Avant de simplifier l'orthographe pour en faciliter l'apprentissage, il eût été plus sage de maintenir des heures de français au collège, plutôt que de faire perdre de deux à six heures de cours par semaine – ce qui, contrairement à vos dires, sera le cas – pour des ateliers censés distraire les enfants qui s'ennuient en classe.

**M. François Rochebloine.** Eh oui !

**M. Francis Hillmeyer.** Cette réforme est une catastrophe annoncée. Enseignants et élèves ne méritent pas cela !

Quand allez-vous, madame la ministre, écouter ces professeurs, acteurs de terrain, véritables « sachants » du milieu éducatif, et revoir une réforme destructrice de la qualité de l'enseignement ? Il faut absolument agir en revenant sur une mise en œuvre précipitée.

**M. François Rochebloine.** C'est qu'elle est têtue !

**M. Francis Hillmeyer.** Quand allez-vous écouter vos concitoyens, tous opposés à la réforme ?  
(*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.** Merci, monsieur le député, pour cette intervention très constructive (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants*),...

**M. François Rochebloine.** Mais oui, absolument !

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** ...qui me donne l'occasion de vous informer que, comme nous l'avions prévu, les formations des enseignants du collège pour que s'applique dans les meilleures conditions possibles la réforme du collège à la rentrée 2016 sont en cours, et qu'elles se passent bien. Ces formations permettront aux enseignants de s'adapter aux nouvelles organisations pédagogiques au collège.

Car la réforme du collège, c'est quoi ?

**M. Gérard Menuel.** Une catastrophe !

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** La réforme du collège, c'est un collège qui sera demain doté de 4 000 enseignants supplémentaires ; les élèves seront mieux accompagnés et mieux soutenus, avec notamment des heures d'accompagnement personnalisé désormais gravées dans le marbre de l'agenda scolaire. En sixième, par exemple, il y aura trois heures d'accompagnement personnalisé, afin de s'assurer que l'on ne perdra personne en route à cause d'une mauvaise compréhension des enseignements.

La réforme du collège, ce sont des équipes qui gagneront en autonomie : 20 % du temps scolaire sera entre les mains des équipes pédagogiques, qui, en fonction du niveau des élèves, décideront si elles leur feront faire plus de français, plus de mathématiques, si elles engageront tel projet pédagogique, artistique ou culturel, ou si elles les feront travailler davantage avec le monde professionnel.

La réforme du collège, ce sont de nouvelles modalités de travail pour les enseignants, qui amèneront ceux-ci à travailler davantage en équipe. C'est ce que l'on appelle l'interdisciplinarité. C'est en équipe que l'on suit le mieux les élèves.

Donc la réforme du collège, ce sont des changements. Et les enseignants y sont préparés, ce qui est inédit. Je rappelle en effet que quand la réforme du lycée fut adoptée, en 2010, il n'y eut aucune formation des enseignants en vue de la nouvelle organisation. (*Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

**M. Frédéric Reiss.** C'est faux !

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** Cette fois-ci, ils auront eu un an pour se former.

Si cela peut vous rassurer, monsieur le député, je puis vous assurer que nos élèves auront tout à gagner avec ce nouveau collège, qui sera un collège unique, dans lequel toute une génération passera, mais qui accompagnera les élèves individuellement de manière à les faire tous réussir. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

**Circonscription** : Haut-Rhin (6<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3736

**Rubrique** : Enseignement secondaire

**Ministère interrogé** : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire** : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [16 mars 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 mars 2016](#)